



Installation motorisation portail défectueuse

Par **stereden0**, le **20/12/2008 à 15:21**

En mai 2005, nous avons fait poser un portail+portillon par une entreprise de menuiserie, en spécifiant bien que le portail était destiné, dans un futur proche, à recevoir une motorisation.
En Octobre 2005, cette motorisation est installée. Depuis Mars 2008 environ, les fixations de la motorisation, après avoir agrandi les trous effectués dans le cadre du portail du fait qu'elles aient pris du jeu, ne restent plus fixées correctement et entraînent donc un mauvais fonctionnement de l'ouverture automatique du portail.
Malgré des appels téléphoniques et enfin courrier en recommandé avec accusé réception adressés à l'entreprise de menuiserie, un salarié s'est enfin déplacé courant Octobre. Il s'est simplement contenté de resserrer les visses en spécifiant bien que ce type de fixation ne pouvait pas tenir (je rappelle que c'est cette même entreprise qui a réalisé les travaux presque 3 ans auparavant)
Aujourd'hui, nous nous retrouvons donc avec un portail détérioré par des fixations de motorisation inadaptées et une ouverture automatique de notre portail qui ne fonctionne pas de manière optimale.
Sachant que la garantie sur le portail est décennale mais la motorisation n'est garantie que 2 ans, avons-nous néanmoins un recours possible afin de faire réaliser les travaux nécessaires pour que l'ensemble fonctionne normalement.
Merci d'avance de l'attention que vous porterez à ce dossier.
Cordialement.
Mr
RONDEAU